



IMIO012143000011258

**Monsieur Dominique Parein via
Transparencia**

Patricia VENTURELLI
Bourgmestre

Jean Paul DENIMAL
*Echevin de la Propriété publique,
de l'Environnement, de l'Énergie
et de l'Agriculture*

Jean-Lou WOUTERS
*Echevin des Sports et des
Infrastructures sportives*

**Marie-Thérèse
DEHANTSCHUTTER**
*Echevine de l'Enseignement et
des Infrastructures scolaires*

Grégory HEMERIJCKX
*Echevin de la Jeunesse, de la
Cohésion sociale et du Folklore*

Patrick OPHALS
*Echevin du Commerce et des
Entreprises*

Marino MARCHETTI
Président du C.P.A.S

Dimitri LEGASSE
Président du Conseil communal

**Objet : Réponse : Demande au nom de la Liberté d'accès à
l'information - Demande PV conseils communaux début de législature
jusque mars 2022**

Nos réf. : S2024-11794

Agent traitant : Pauline Houbart – Service Secrétariat – Tél : 067 28 78 11 – pauline.houbart@rebecq.be

Monsieur,

Faisant suite à votre demande relative à la transmission de tous les procès-verbaux des conseils communaux en version PDF depuis le début de cette législature et antérieurs à mars 2022, nous vous informons que nous ne pouvons réserver une suite immédiate à celle-ci.

En effet, comme mentionné précédemment, ces procès-verbaux n'étant pas tous conformes au Règlement Général sur la Protection des Données, un travail de relecture conséquent est donc nécessaire. Conformément à l'article L3231-3, alinéa 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous ajournons donc votre demande de 15 jours.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur général,

Michaël CIVILIO

La Bourgmestre,

Patricia VENTURELLI

